

C. C. WEPPEES

Communauté de Communes du Pays de Weppes

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2008

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le trois avril deux mille huit à vingt heures quinze, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de BOIS-GRENIER, après convocation légale faite le 27 mars, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Président.

Étaient présents : Mmes BLONDEL, ELOIRE, GLORIAN, LEMAHIEU, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, CAPELLE, DEBOURSE, DELEPAUL, DUFRENOY, GALAND, GUILBERT, HOURIEZ, HUCHETTE, LEBLEU, LECLERCQ, LEDOUX, LESAFFRE, VANDRIESSCHE, VASSEUR, WOLFCARIUS.

Absents excusés : -

=====

Monsieur le Président tient tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux conseillers communautaires. Il souligne la présence de l'ensemble des conseillers, symbole de leur motivation, et les remercie de leur engagement.

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes de Weppes permet d'avoir un projet territorial qui peut se décliner en trois orientations : assurer une cohérence et des solidarités territoriales, garantir l'identité paysagère des Weppes et consolider l'attractivité du territoire.

Enfin, Monsieur le Président déclare que la Communauté de Communes doit, à travers le travail des conseillers communautaires, être un outil de développement pour les communes.

1°) Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 3 mars 2008

Le procès verbal de la précédente réunion est accepté à l'unanimité.

2°) Election du Président

Selon l'article L 5211-9 du CGCT, en qualité de doyen d'âge, M. Jean Pierre GUILBERT procède à l'installation du nouveau comité et fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour l'élection du Président.

Monsieur Michel DELEPAUL, Maire de Bois-Grenier, délégué titulaire de la Commune de Bois-Grenier se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

<i>Nombre de votants</i>	<i>18</i>
<i>Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne</i>	<i>18</i>
<i>Exprimés</i>	<i>18</i>
<i>Majorité absolue</i>	<i>10</i>

A obtenu : Michel DELEPAUL : 18 voix

Monsieur Michel DELEPAUL ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu Président de la Communauté de Communes de Weppes.

3°) Vote du nombre de Vice Président

Monsieur le Président expose que selon l'article L 5211-10 du CGCT, le nombre de Vice Président est déterminé librement par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif titulaire.

Monsieur le Président propose donc 4 postes de Vice Présidents pour un effectif de 18 délégués titulaires.

Les 4 postes pourraient être :

1^{er} Vice Président aux services communautaires

2^{ème} Vice Président au développement durable

3^{ème} Vice Président au cadre de Vie

4^{ème} Vice Président à l'aménagement du territoire

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire valide le nombre de Vice Président à 4 à l'unanimité.

4°) Election des Vice Présidents

↳ Election du 1^{er} Vice Président

Monsieur le Président fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour l'élection du 1^{er} Vice Président.

Monsieur Michel BORREWATER, Maire de Le Maisnil, délégué titulaire de la Commune de Le Maisnil se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants 18

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 18

Exprimés 18

Majorité absolue 10

A obtenu : Michel BORREWATER : 18 voix

Monsieur Michel BORREWATER ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu 1^{er} Vice Président aux services communautaires de la Communauté de Communes de Weppes.

↳ Election du 2^{ème} Vice Président

Monsieur le Président fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour l'élection du 2^{ème} Vice Président.

Monsieur Hubert HUCHETTE, Maire de FROMELLES, délégué titulaire de la Commune de Fromelles se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants 18

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 18

Exprimés 18

Majorité absolue 10

A obtenu : M. Hubert HUCHETTE : 18 voix

Monsieur Hubert HUCHETTE ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu 2^{ème} Vice Président au développement durable de la Communauté de Communes de Weppes.

↳ Election du 3^{ème} Vice Président

Monsieur le Président fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour l'élection du 3^{ème} Vice Président.

Madame Annie LUNG, Maire de Aubers, déléguée titulaire de la Commune de Aubers se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	18
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	18
Exprimés	18
Majorité absolue	10

A obtenu : Mme Annie LUNG : 18 voix

Madame Annie LUNG ayant obtenu la majorité absolue, est déclarée élu 3^{ème} Vice Président au cadre de vie de la Communauté de Communes de Weppes.

↳ Election du 4^{ème} Vice Président

Monsieur le Président fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour l'élection du 4^{ème} Vice Président.

Monsieur Loïc WOLFCARIUS, Maire de Radinghem en Weppes, délégué titulaire de la Commune de Radinghem en Weppes se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	18
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	18
Exprimés	18
Majorité absolue	10

A obtenu : M. Loïc WOLFCARIUS : 18 voix

Monsieur Loïc WOLFCARIUS ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu 4^{ème} Vice Président à l'aménagement du territoire de la communauté de Communes de Weppes.

5°) Indemnité de fonctions du Président et des Vice Présidents

Monsieur le Président indique que les indemnités de fonctions de Président et de Vice Président sont déterminées par référence directe à l'indice brut 1015 de la fonction publique.

Ces indemnités pourraient se répartir selon les articles L 5211-12 et R 5232-1 du CGCT de la manière suivante :

	Taux maximal en % de l'indice brut 1015	Taux proposé
Indemnité du Président	41,25 %	41,25%
Indemnité d'un Vice Président	16,5%	16,5%

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire valide les modalités relatives aux indemnités de fonctions telles que présentées à l'unanimité.

M. LESAFFRE souhaite connaître le montant en euros des indemnités. Le président percevra une indemnité de 1 543,27 € brut et les vice-présidents 617,31 € brut.

6°) Organisation des commissions communautaires

Monsieur le Président présente les cinq nouvelles commissions de la Communauté de Communes de Weppes et leurs missions :

- La commission Finances et développement économique :
 - ↳ Budgets, compte administratif, analyse des recettes, suivi des dépenses, pacte fiscal avec les communes, optimisation fiscale.
- La commission Cadre de vie :
 - ↳ Programmation investissement voirie, programmation investissement bâtiment, entretien voirie, entretien bâtiment, entretien des espaces verts, aires de jeux et de loisirs.
- La commission Développement durable
 - ↳ Gestion des déchets, participation aux travaux du SYMIDEME, mise en œuvre d'actions de préservation de l'environnement, assainissement et gestion de l'eau.
- La commission Aménagement du Territoire :
 - ↳ Aménagement de l'espace communautaire, S.C.O.T. de l'arrondissement de Lille, Harmonisation des P.L.U., mise en commun des sujets relatifs à l'urbanisme local.
- La commission Services communautaires :
 - ↳ TransWeppes, médiathèques, foulées des Weppes, actions ponctuelles, autres services créés lors du mandat.

Monsieur le Président indique que chacune de ces commissions sera composée de cinq conseillers communautaires et de cinq conseillers municipaux (1 par commune).

Monsieur le Président fait appel aux candidatures pour chaque commission et la répartition se fait de la façon suivante :

Commission Finances et Développement Economique	
<i>Nom – Prénom</i>	<i>Commune</i>
Michel DELEPAUL	Bois-Grenier
Etienne BAJEUX	Radinghem
Luc VANDRIESSCHE	Le Maisnil
Bernard LEBLEU	Fromelles
Véronique LEMAHIEU	Radinghem

Commission Cadre de Vie	
<i>Nom – Prénom</i>	<i>Commune</i>
Annie LUNG	Aubers
Albert BRAME	Bois- Grenier
Georges DEBOURSE	Radinghem
François-Xavier CAPELLE	Le Maisnil
Alain LECLERCQ	Aubers

Commission Développement Durable	
<i>Nom – Prénom</i>	<i>Commune</i>
Hubert HUCHETTE	Fromelles
Laurent DUFRENOY	Bois-Grenier
Jean-Claude GALAND	Radinghem
Eric HOURIEZ	Aubers
Nicole GLORIAN	Fromelles

Commission Aménagement du Territoire	
<i>Nom – Prénom</i>	<i>Commune</i>
Loïc WOLCARIUS	Radinghem
Gilles LEDOUX	Bois-Grenier
Jean-Pierre GUILBERT	Le Maisnil
Nicole GLORIAN	Fromelles
Jean-Marie VASSEUR	Aubers

Commission Services Communautaires	
<i>Nom – Prénom</i>	<i>Commune</i>
Michel BORREWATER	Le Maisnil
Thierry LESAFFRE	Aubers
Christine ELOIRE	Bois-Grenier
Roselyne BLONDEL	Fromelles
Véronique LEMAHIEU	Radinghem

7°) Désignations des délégués au SIAN

↳ Désignation d'un délégué au SIAN pour la compétence assainissement collectif

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué au SIAN pour la compétence assainissement collectif conformément au statut dudit syndicat.

A la suite des opérations de vote, Michel BORREWATER né le 7 avril 1956, domicilié à Le Maisnil, est élu délégué au SIAN pour la compétence assainissement collectif.

↳ Désignation d'un délégué au collège électoral pour la compétence eaux pluviales

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué au SIAN pour le collège électoral de la compétence eaux pluviales conformément au statut dudit syndicat.

A la suite des opérations de vote, Mme Annie LUNG née le 6 février 1949, domiciliée à Aubers, est élue déléguée au collège électoral du SIAN pour la compétence eaux pluviales.

↳ Désignation d'un délégué au collège électoral pour la compétence assainissement non collectif

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner un délégué au SIAN pour le collège électoral de la compétence assainissement non collectif conformément au statut dudit syndicat.

A la suite des opérations de vote, M. Hubert HUCHETTE né le 16 juin 1946, domicilié à Fromelles, est élu délégué au collège électoral du SIAN pour la compétence assainissement non collectif.

8°) Désignations des délégués au SYMIDEME

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat Mixte mentionné en objet.

A la suite des opérations de vote, M. Hubert HUCHETTE né le 16 juin 1946, domicilié à Fromelles, est élu délégué titulaire au SYMIDEME.

A la suite des opérations de vote, M. Etienne BAJEUX né le 24 mars 1949, domicilié à Radinghem, est élu délégué titulaire au SYMIDEME.

A la suite des opérations de vote, M. Jean-Claude GALAND né le 14 août 1950, domicilié à Radinghem, est élu délégué suppléant au SYMIDEME.

A la suite des opérations de vote, Mme Nicole GLORIAN née le 15 avril 1948, domiciliée à Fromelles, est élue déléguée suppléante au SYMIDEME.

9°) Désignation délégués au Syndicat mixte du Schéma directeur

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat Mixte du Schéma directeur de l'arrondissement de Lille.

A la suite des opérations de vote, M. Michel DELEPAUL né le 15 novembre 1955, domicilié à Bois-Grenier est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte du Schéma Directeur.

A la suite des opérations de vote, M. Loïc WOLFCARIUS né le 27 janvier 1972, domicilié à Radinghem, est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte du Schéma Directeur.

A la suite des opérations de vote, M. Hubert HUCHETTE né le 16 juin 1946, domicilié à Fromelles, est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte du Schéma Directeur.

A la suite des opérations de vote, M. Michel BORREWATER né le 7 avril 1956, domicilié à Le Maisnil est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte du Schéma Directeur.

10°) Désignation délégués à la Commission d'Appel d'offres permanente

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner les membres de la commission d'Appel d'Offres permanente.

Compte tenu de la strate de population de la communauté, le Président est membre d'office de cette commission.

Il convient donc d'élire trois membres titulaires et trois membres suppléants.

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
<i>Georges DEBOURSE</i>	<i>François-Xavier CAPELLE</i>
<i>Laurent DUFRENOY</i>	<i>Nicole GLORIAN</i>
<i>Alain LECLERCQ</i>	<i>Véronique LEMAHIEU</i>

11°) Désignation délégués à la Commission de mise à disposition de services communautaires

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner les membres de la commission de mise à disposition de services.

Selon les modalités d'organisation de cette commission, trois membres sont à nommer.

Après appel des candidatures et opérations de vote, sont désignés :

- Jean-Marie VASSEUR*
- Georges DEBOURSE*
- Laurent DUFRENOY*

12°) Désignation délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de désigner les membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.(CLECT).

Selon les modalités d'organisation de cette commission, cinq membres sont à nommer.

Après appel des candidatures et opérations de vote, sont désignés :

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
<i>Gilles LEDOUX</i>	<i>Thierry LESAFFRE</i>
<i>Etienne BAJEUX</i>	<i>Hubert HUCHETTE</i>
<i>Véronique LEMAHIEU</i>	<i>Loïc WOLCARIUS</i>
<i>Alain LECLERCQ</i>	<i>Laurent DUFRENOY</i>
<i>Luc VANDRIESSCHE</i>	<i>Jean-Marie VASSEUR</i>

13°) Communications du Président et questions diverses

↳ Monsieur le Président annonce au Conseil Communautaire le départ en retraite de Michel Roussel. Suite au recrutement, le poste a été attribué à M. Cédric LERNON pour une durée de 6 mois.

↳ Monsieur le Président indique aux conseillers communautaires qu'une réunion de présentation, qui permettra de diffuser une information générale aux cinq conseils municipaux sur la Communauté de Communes de Weppes, se déroulera le jeudi 24 avril à 20h dans la salle Octave Bajoux de Radinghem-en-Weppes.

↳ Monsieur le Président informe le conseil que les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de la Taxe Professionnelle Unique doivent être votés avant le 15 avril. Les éléments ayant été reçus après l'envoi de la convocation, ces points n'ont pu être mis à l'ordre du jour, cependant il convient de procéder au vote.

Vote du taux de la Taxe Professionnelle Unique

En ce qui concerne la Taxe Professionnelle Unique, la notification officielle des bases révèle un montant de 6 288 000 €. Monsieur le Président souligne la baisse importante des bases, celles-ci étaient en effet de 8 515 814 € en 2007, soit une perte de cotisation de 270 011 €. Monsieur le Président indique avoir pris contact avec les services fiscaux et il semblerait que cette perte soit la conséquence d'une ventilation des bases du Crédit Mutuel, sis à Radinghem. Monsieur le Président propose de passer au vote :

Monsieur le Président présente les bases prévisionnelles de 2008. Celles-ci s'élèvent à 6 288 000 €. Le montant du produit attendu en reconduisant le taux de 2007 de 12,12 % s'élève à 762 106 €. Ce montant est en forte baisse compte tenu de la baisse des bases prévisionnelles.

Monsieur le Président explique que le taux ne peut être augmenté. Il propose de maintenir le taux de Taxe Professionnelle à 12,12 % pour un produit fiscal de 762 106 €.

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire vote le taux de Taxe Professionnelle à 12,12 % à l'unanimité.

Vote du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur le Président précise au Conseil Communautaire que, traditionnellement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne couvre pas totalement le coût réel des déchets. En effet, la Communauté de Communes de Weppes finance à hauteur de 80 000 € les déchets. Cette année, la

Communauté de Communes de Weppes fait un gain de 20 000 € sur le traitement des déchets, et il reste donc 60 000 €. Etant donné la baisse des recettes de la Communauté de Communes engendrée par la perte de la taxe professionnelle unique, Monsieur le Président explique qu'il est indispensable de mettre en rapport le taux de la TEOM avec le coût réel des déchets et propose donc d'augmenter le taux. Monsieur le Président propose de passer au vote :

Monsieur le Président présente les bases prévisionnelles de 2008. Celles-ci s'élèvent à 3 207 533 €. Le montant du produit attendu en reconduisant le taux de 2007 de 17,7% s'élève à 567 733 €. Ce montant est inférieur aux besoins.

Monsieur le Président propose donc d'équilibrer le montant du produit attendu avec le coût du service d'enlèvement des ordures ménagères.

Le taux obtenu est donc de 19,00% soit un produit attendu de 609 431 € pour l'année 2008.

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire vote le taux de Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères à 19,00% à l'unanimité.

↳ M. LECLERCQ demande quelques explications sur les remarques de la préfecture au sujet de la compétence interventions sur le domaine public routier départemental. Monsieur le Président indique que la préfecture déclare que cette compétence soulève un problème juridique. En effet, selon la préfecture, tout ce qui est relatif aux routes départementales relève de la compétence du conseil général, les communes ne peuvent donc transférer cette compétence à la Communauté de Communes de Weppes. Suite à cette remarque de la préfecture, une rencontre a été organisée lors de laquelle tout le monde est resté sur sa position. A l'heure actuelle, des solutions sont envisagées et nous sommes en attente d'une proposition de la préfecture. M. LECLERCQ demande quoi faire en cas de projets concernés par cette compétence, Monsieur le Président indique qu'il est préférable d'attendre que ce cas soit solutionné.

↳ M. DEBOURSE revient sur la baisse de la Taxe Professionnelle Unique. Il annonce que le Crédit Mutuel aurait en effet installé ses ordinateurs sur la Commune de Verlinghem. Monsieur le Président indique qu'il aurait été utile d'être informé de ce déménagement.

↳ M. BAJEUX s'interroge sur l'avenir financier de la C.C.Weppes. Monsieur le Président déclare qu'il va falloir entamer des réflexions sur la pérennisation et l'augmentation des finances. Monsieur le Président ajoute que les communes vont devoir se positionner au niveau de leur développement économique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Les membres de la C.C.Weppes,

Le Président,